

BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023



Édito

Chères Chaponnoises, Chers Chaponnois,

Malgré 2 premières années de mandat fortement marquées par la crise sanitaire, notre équipe municipale a redoublé ses efforts pour réaliser les actions prévues dans le programme présenté en 2020.

Ce temps du mi-mandat est l'occasion de faire un point sur l'ensemble des projets mis en œuvre au profit de tous les habitants de notre commune.

Bien sûr, les projets majeurs dont certains sont toujours en cours, sont au cœur de notre quotidien : nouvelle MJC, requalification du Centre-ville, ferme maraîchère municipale, école Martel nouvelle génération ou construction du restaurant scolaire sur le site Deux Chênes-Cordelière.

Parallèlement à ces projets d'investissements structurants, la municipalité a mis en place de nombreux nouveaux services destinés à différents publics et avec un objectif commun : toujours mieux vivre à Chaponost.

Notre volonté, affirmée depuis plusieurs années, reste intacte : développer sans brutalité notre commune en l'équipant des services

adaptés pour sa population, préserver notre patrimoine historique, renforcer notre sécurité au quotidien, dynamiser notre commerce et toutes nos activités économiques, assurer un suivi social pour les personnes isolées et/ou fragiles, poursuivre les nombreuses actions culturelles, sportives et festives qui contribuent fortement au « bien vivre ensemble ».

Tous ces projets sont marqués par la volonté de s'inscrire dans une démarche responsable pour la planète. Les perturbations importantes liées au dérèglement climatique doivent tous nous inciter à nous engager dans une démarche ambitieuse pour préserver notre environnement. Notre équipe oeuvre avec détermination pour mettre en place de multiples actions écologiques pragmatiques et le récent trophée de l'environnement décerné par l'Association des Maires du Rhône à notre commune, en est une démonstration concrète.

Bien que fortement impactée par les nombreux aléas financiers du début de ce mandat liés à la pandémie mondiale, notre gestion reste toujours celle qui a parfois été décrite par nos opposants de « bon père de famille ». Nous l'assumons fièrement, car nous considérons

qu'il est beaucoup plus exemplaire de gérer l'argent public avec rigueur plutôt que d'utiliser les leviers de la fiscalité tel que cela nous est souvent suggéré. Grâce également au soutien financier important de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, les taux de la fiscalité communale ne seront donc pas augmentés durant l'ensemble du mandat, à l'identique du précédent !

Vous pouvez compter sur notre implication pleine et entière pour continuer de faire vivre avec sérénité notre belle commune !

Merci à tous ceux - agents municipaux, bénévoles et partenaires - qui agissent à nos côtés pour la qualité de vie à Chaponost.

Bien fidèlement.

Damien COMBET, Maire



**Développer
sans brutalité
notre commune
en l'équipant
des services
adaptés pour
sa population.**

Sommaire

Une ville pour tous 2

Accompagner et valoriser les enfants et les jeunes
Renforcer les liens avec les seniors
Veiller au bien-être des habitants

Une ville plus durable et plus verte 6

Mettre en place une alimentation durable
S'engager avec conviction en faveur de la transition écologique
Repenser l'espace public

Une ville sûre, active et rayonnante 11

Renforcer la sécurité et favoriser la proximité citoyenne
Faire de la culture un atout majeur d'attractivité
Ancrer et favoriser le développement économique
Conserver le patrimoine historique
Soutenir les associations actrices essentielles du dynamisme de la vie locale
Faciliter la pratique du sport pour tous

Finances 15

Tribune de l'opposition 16

1 Une ville pour tous

L'ouverture et l'accès de la ville à tous est un cap prioritaire pour la municipalité qui se décline en quatre axes : accompagner la jeunesse, prendre soin des habitants, resserrer les liens avec les seniors, favoriser l'inclusion.



Photo organisée par le CCAS lors de la Semaine Bleue avec les enfants du centre social et les résidents du Foyer Soleil

Accompagner et valoriser les enfants et les jeunes

Création et réhabilitation d'équipements

Construction d'un nouveau restaurant scolaire pour les écoles Cordelière et Deux-Chênes adapté aux effectifs actuels et à venir, et équipé d'une salle polyvalente (début des travaux : été 2024 - livraison : été 2025)

Une étude prospective a permis de définir les besoins d'accueil en restauration scolaire pour les années à venir. Le bâtiment neuf comprendra une cuisine satellite mutualisée pour les 2 écoles et une salle polyvalente attenante utilisable par les écoles, le centre social pour les activités du centre de loisirs, ainsi que les animateurs du temps méridien.

Les cours d'écoles seront également désimperméabilisés et végétalisés.



Pour une école de demain, le projet Martel V2



* Classe flexible * - Ecole Martel

Le projet éducatif conduit depuis 2021 par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Martel avec l'appui de la ville s'inscrit dans le projet d'une école « nouvelle génération » porté par le ministère de l'Éducation nationale. Il a pour objectif de développer la réussite et le bien-être des élèves, en variant les méthodes d'enseignement avec l'aide d'outils numériques performants et en privilégiant un aménagement flexible des classes. L'aménagement des cours extérieures et leur végétalisation fait également partie intégrante du projet.

Création d'un nouveau skatepark

(livraison novembre 2020 et inauguration mai 2022)

Réalisation de graffs

(foyer Soleil + skatepark + transformateur EDF).

Lancement d'un appel à projet à l'automne 2023 pour la réalisation d'une fresque murale sur le mur de l'espace François Perraud.

Amélioration des conditions d'accueil au sein des équipements municipaux



Forum modes de garde - janvier 2021

Augmentation du taux d'occupation en crèche

Création d'un conseil de crèches en 2020

Impliquer les parents dans la vie des crèches par le biais de rencontres (partage d'expériences, échanges entre les structures).

Exemple de concrétisation : la fête de la petite enfance en juin 2022.

Organisation d'un forum modes de garde du jeune enfant, en janvier 2021 et février 2022.

Écoute et prévention

Recrutement d'un animateur prévention jeunesse

En lien avec les actions menées par les autres acteurs éducatifs, l'animateur de prévention jeunesse exerce ses missions au plus près du terrain en allant au-devant des jeunes et en les sensibilisant et les accompagnant sur un certain nombre de problématiques : décrochage scolaire, harcèlement scolaire, éducation civique, emploi, Il est à leur écoute pour les conseiller, trouver avec eux des solutions.



Mise en place de permanences de la Mission Locale sur la commune depuis février 2021.

La mission locale exerce une mission de service public de proximité auprès d'un public de jeunes de 16 à 25 ans, sortis du circuit scolaire. Elle les accompagne sur le volet de l'emploi et des démarches quotidiennes. Un mardi sur deux de 14h à 17h - Maison Berthelot - 55 avenue Paul Doumer.

Lutte contre le cyber-harcèlement :

- Adhésion au dispositif Promeneurs du Net, co-animé avec la MJC et le centre social,
- Création d'un Escape Game sur le cyber harcèlement (à destination des classes de 4^{ème}),
- Coordination du projet Stop Harcèlement et participation au projet du collectif « Bien vivre avec les écrans »,
- Mise en place du dispositif APPIE : les Acteurs de Préoccupation Partagée Inter-Établissements composent un groupe d'intervenants éducatifs, avec un référent par établissement. Depuis 2021, le plan de prévention du harcèlement scolaire (PHARE) est obligatoire dans tous les établissements et écoles du territoire.

Un Conseil Municipal de Jeunes très actif et engagé (quelques exemples)

2020-2021 : (17 jeunes)

- Collecte de matériel scolaire pour les jeunes migrants avec le secours populaire,
- 1^{er} prix du concours « le tri en chanson » du Sitom,
- 2^{ème} édition de l'opération Boulard propre
- Réalisation du Guide « mes premiers pas Zéro déchet »,
- Création des autocollants stop pub,
- Création d'un serious game sur le harcèlement scolaire (pour les classes de 5^{ème}).

2021-2022 : (26 jeunes)

- Inauguration skate park,
- Escape game CM2 Go to college dans les 3 écoles de la commune,
- Collecte de produits d'hygiène pour la Croix Rouge,
- Vente autocollants stop pub (520 € pour l'association Project Rescue Ocean),
- Projet Fini les clichés (concours réalisations artistiques sur les clichés sexistes),
- Formation PSC1 pour 16 jeunes,
- Tournage micro trottoir sur la journée internationale des droits de la femme,
- Financement d'un distributeur de protections périodiques au collège.

2022-2023 : (18 jeunes)

- Adhésion à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes,
- Organisation d'une course au profit de l'association Tellement proches au sein du collège (7500 € de dons),
- Vente de nez rouges au profit de l'association Docteur Clown,
- Cin'action Inter-cmj (CJM Mornant, CJC Millery) autour du réchauffement climatique, avec le soutien de l'association Graines de Possibles,
- Projet Ici commence la mer : décors de plaques fixées sur les avaloirs,
- 2 lotos musicaux organisés à l'Ephad
- Réflexion autour de la notion de consentement avec 3 enseignants du collège.

Renforcer les liens avec les seniors

Développement des liens intergénérationnels



Atelier intergénérationnel organisé par le CCAS dans le cadre de la Semaine Bleue

Création d'un thé dansant (4 éditions par an).

Lancement d'un projet de cohabitation intergénérationnelle

Objectif : permettre à des jeunes âgés de 18 à 30 ans de vivre chez et avec des aînés de plus de 60 ans. En contrepartie d'une présence et quelques services rendus à l'hébergeur, le jeune bénéficie d'un loyer modéré ou gratuit, selon la formule choisie.

Mise en place d'ateliers numériques à la médiathèque (à partir d'octobre 2023)

Encourager l'inclusion et l'autonomie

Travaux

Mise en accessibilité de 11 ERP (établissements recevant du public) entre 2020 et 2023.

Développement d'abribus et mise aux normes des quais de bus pour les personnes à mobilité réduite.



Mise aux normes des abribus



Mise en accessibilité de l'église

Création d'une mission handicap

- Accueil et accompagnement des familles,
- Formation des personnels municipaux, des animateurs de la MJC et du centre social, renforcement du lien inter-structures,
- Accueil d'enfants porteurs de handicap dans les structures : écoles, centre de loisirs, etc. avec le recrutement d'encadrants supplémentaires,
- Coordination des professionnels de la commune,
- Sensibilisation des associations au sport pour tous,
- Recrutement de deux ambassadrices de l'accessibilité en service civique.

Évènements

Rencontres autour du handicap pour sensibiliser, informer, écouter :

- Forum de sensibilisation aux situations de handicap,
 - Mois du handicap (1^{ère} édition en novembre 2023)
- Objectif : déployer des actions de sensibilisation auprès du grand public, des professionnels et des acteurs socio-éducatifs tout au long du mois de novembre (conférences, match de foot adapté, projection de films).



Après-midi de sensibilisation au handicap - 4 mai 2022

Veiller au bien-être des habitants

Maintien de l'accès au logement pour tous



Accueil des familles ukrainiennes

Création d'un deuxième logement d'urgence

de type 3 - Livraison été 2024, avenue Paul Doumer.

Objectif : permettre à l'équipe du CCAS de l'attribuer prioritairement et rapidement à des personnes en grande difficulté. Les personnes logées s'acquittent d'une participation journalière modique.

Création de 7 logements pour les femmes victimes de violences.

Livraison fin 2024 à l'ex-annexe Pradel, 2 avenue de Verdun

En partenariat avec les associations Habitat et Humanisme, LAHSO & VIFFIL.

3 familles ukrainiennes accueillies à Chaponost fin mars 2022.

Grâce à une délégation d'élus de la Commune et de la CCVG qui se sont rendus à la frontière polonaise.

Soutien

Mise en place de permanences d'écoute post-Covid

Mises en place en 2021 ces permanences bimensuelles animées par une psychologue, ont permis d'accueillir ses bénéficiaires moyennant une participation symbolique.

Renforcement de l'équipe du CCAS et de la coopération avec la Maison du Rhône

Augmentation du temps consacré à l'accompagnement des usagers par un travail de terrain et de proximité renforcé.

Faciliter l'accès aux soins

Réflexion sur la création d'une maison médicale pluridisciplinaire.



2 Une ville plus durable et plus verte

L'équipe municipale affirme sa volonté de s'engager pour une transition écologique du territoire, afin de préserver ses ressources, ses paysages, pour que chaque habitant bénéficie d'une qualité de vie convenable tout en oeuvrant pour l'environnement. Elle souhaite également favoriser et développer les modes de consommation en circuit court.



Mettre en place une alimentation durable

Penser la restauration municipale et la nutrition comme un enjeu de santé publique et de développement durable

Augmentation de la part des produits locaux et Bio dans les menus servis par la restauration scolaire.

37% DES PRODUITS BIOLOGIQUES dans les cantines en 2020
Objectif 100% bio en 2026



22% DE PRODUITS LOCAUX, LABEL DE QUALITÉ ET/OU DURABLE

Suivi journalier des déchets dans les restaurants scolaires de la commune :

50% DE DÉCHETS ALIMENTAIRES DE MOINS

que la moyenne nationale grâce aux actions menées :
- portions adaptées aux enfants,
- éducation au goût,
- suivi et pesées journalières.
(sur 74 965 repas servis en 2022 dans les cantines des 4 écoles publiques de la Commune et au centre social)

Création d'une ferme maraîchère municipale : la ferme du Mont

Un bail agricole a été signé entre la Commune et les propriétaires de la parcelle située chemin du Mondor. Un maraîcher municipal a été recruté pour exploiter cette parcelle d'un hectare en cultures de légumes de saison bio destinés à approvisionner le restaurant scolaire, le centre de loisirs et le portage de repas. **Les premiers légumes ont été récoltés et servis en mai 2023.**

Le 11 juillet 2023, la Commune a remporté le trophée de l'environnement dans le cadre de la cérémonie des Trophées des Maires. Ce prix récompense le projet innovant porté par la Commune pour la création de la ferme maraîchère municipale.



Trois salades issues de la ferme du Mont servies dans les écoles



Remise du trophée de l'environnement ©Frédéric Chambert

Valorisation des biodéchets produits par les restaurants scolaires :

5,48 tonnes COLLECTÉES ET VALORISÉES par Ecovalim

INSTALLATION D'ABRI-BACS BIODÉCHET EN CENTRE-VILLE : la quantité collectée en 2022 est de 1 901 kilos

Soutien par la CCVG à l'agriculture locale et aux actions éco-responsables

CCVG Déploiement du Plan Agriculture 2030

Aide à la conversion Bio, circuits courts, soutien à l'installation d'agriculteurs, plantations de haies, préservation de la biodiversité. Conservation des zones agricoles en les sauvegardant de la pression foncière et veille foncière renforcée.

Facilitation d'installation d'un magasin de producteurs bio et locaux

Suite à un appel à candidature lancé par la Ville sur un local dont elle est propriétaire, le projet Chapon' All a été sélectionné par un jury constitué à cet effet. Ce nouveau commerce qui propose des produits bio et locaux en vrac a ouvert en septembre 2022.

S'engager avec conviction en faveur de la transition écologique

Plan d'action TEnTE : Territoire Engagé pour la Transition Écologique

Voté en juillet 2022, le plan d'action de la démarche TEnTE comprend 46 actions à mettre en œuvre d'ici fin 2026. La Commune a déjà engagé 68% des actions prévues sur le plan 2022-2026.



Passage au 100% LED de l'éclairage public et de tous les équipements publics (en cours).

Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h.

Plan de sobriété des bâtiments publics : élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Energie (SDIE) suivi en 2024 de la mise en place d'un programme pluriannuel de rénovation énergétique des équipements communaux.

Étude sur la mise en place d'un réseau de chaleur au bois

Affichage des DPE (Diagnostic des Performances Énergétiques) des bâtiments publics.

Travaux d'isolation sur les équipements publics.

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en partenariat avec le SIGERLY en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains équipements municipaux.

Remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule électrique pour le service des espaces verts

Mise en place d'un comité consultatif à l'action écologique et citoyenne

Objectifs :

- donner des avis circonstanciés sur les questions qui concernent l'ensemble des transitions (énergétique, environnementale, numérique, sociale et économique),
- formuler des propositions d'actions.

Lancement de la Bourse de l'innovation-transition-écologique

Préservation de la ressource en eau

Amélioration de la gestion des eaux pluviales

- Suppression progressive de la présence des eaux pluviales dans les eaux usées (surcharge inutile des stations d'épuration, gestion de la ressource en eau),
- Suppression des déversoirs d'orage (pollution du Merdanson),
- Evolution du règlement d'assainissement avec mise en place de contrôles de branchements en cas de vente.

Poursuite des travaux d'entretien et d'amélioration des réseaux

Recrutement d'un responsable eau/ assainissement afin de renforcer et accélérer les actions prévues par le Schéma Directeur d'assainissement et aider les particuliers à se mettre en conformité avec le nouveau règlement d'assainissement.

Mise en place d'actions pour maîtriser la consommation d'eau potable dans les équipements publics
Exemple : mise en place de matériels hydro-économiques dans les bâtiments publics avec le soutien du SMAGGA.

Actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux

Envers la population

CCVG Soutien de la CCVG à la création d'une centrale photovoltaïque en gestion associative. Objectif : favoriser et soutenir l'émergence d'un projet citoyen autour de l'énergie.

Subventions accordées par la municipalité aux particuliers : aide à l'achat de récupérateurs des eaux de pluie et d'arbres mellifères. Poursuite de l'aide à l'achat de composteurs.

Communication sur le circuit de l'eau et installation de plaques " Ici commence la mer " réalisées par le CMJ à proximité des avaloirs.

Création et mise à disposition par la Commune d'un nouveau local pour l'association Graines de Possibles (Donnerie - 2 avenue de Verdun à Chaponost).

Soutien des écoles et de leurs initiatives

La labellisation « E3D » développée par le ministère de l'Éducation Nationale encourage les écoles et établissements scolaires à s'engager dans une démarche globale de développement durable à Chaponost. Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. Grâce au soutien de la Commune, la labellisation E3D des écoles de la Cordelière, des Deux Chênes et de Martel contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition.

Sensibilisation au tri/recyclage au sein des écoles.

Lutte contre le moustique tigre par des actions de sensibilisation et d'information.

À destination des services municipaux et les élus

Sensibilisation aux éco-gestes.

Sensibilisation des élus et services municipaux aux défis environnementaux à venir, présentation des objectifs internationaux et nationaux pour valoriser l'action à l'échelle communale et favoriser la compréhension du réchauffement climatique. Participation à la fresque de la biodiversité et du climat.

Participation au Challenge mobilité organisé par la Région avec la mobilisation des élus et des services de la Commune.

Le challenge est un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle, destiné à toutes les entreprises, administrations ou associations.
Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage, pour effectuer son trajet domicile-travail.



Projet "Mission cantine" - école Martel



Inauguration local Graines de Possibles



Pose des plaques réalisées par le CMJ dans le cadre du projet "Ici commence la mer"

Repenser l'espace public

Préservation et amélioration du cadre de vie

Réaffirmation de l'importance du patrimoine végétal au cœur des projets de requalification

CCVG CENTRE-VILLE : PROJET CHAPARD/DOUMER/LESIGNANO

Double enjeu pour ce projet d'envergure :

- Concevoir et réaliser un centre bourg accueillant et favorisant la cohabitation entre les différentes mobilités tout en donnant une large place au végétal.
- Donner une nouvelle impulsion au commerce de proximité et diversifier l'offre pour inciter les habitants à acheter local.



PLACE VALETTE

Requalification de la place Valette : projet d'aménagement paysager de la place pensé comme un lieu fédérateur et apaisé, valorisant le cœur historique du hameau de l'Orme, en conservant son aspect intimiste. Démarrage des travaux : début 2024.

Organisation d'un développement urbain maîtrisé et respectueux de l'identité chaponnoise

La ville examine les projets présentés par les promoteurs en portant une attention particulière à la place laissée au végétal et aux espaces paysagers dans un souci de préservation du cadre de vie et d'intégration des projets dans leur environnement.

Saisine du Comité consultatif urbanisme et grands projets pour les projets d'envergure et/ou impactants.

Modification du PLU dans le but d'affiner le coefficient de biotope

Nouvel outil mis en place en 2018, le coefficient de biotope permet d'imposer une surface verte minimum à tout nouveau projet de construction. Un ajustement de la règle a été effectué pour la rendre plus pertinente, tout en maintenant la limitation de l'imperméabilisation des sols pour favoriser la biodiversité.

Travaux d'embellissement au cimetière

(réhabilitation du mur d'enceinte, création d'une noue et d'une haie végétale, réfection d'allées et installation d'un nouveau plan à l'entrée et dans le cimetière)



La toute nouvelle haie végétale arborant le cimetière.

Encouragement aux déplacements verts

Mise en place de bornes de recharges électriques (SIGERLy).

1 borne pouvant accueillir 2 véhicules - Place du 8 mai 1945. À venir : 1 borne devant la future MJC + 1 borne dans le centre

Mise en place du forfait mobilité durable pour les agents communaux

Objectifs : inciter et donner les moyens aux agents de la collectivité de contribuer à ces objectifs environnementaux en réduisant l'usage de la voiture individuelle et modifiant les modes de déplacement au profit d'autres moyens de transports moins polluants.

Mise en place d'un système de location de vélos partagés à assistance électrique par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (Vel'Ouest).

Ligne 12 : prolongation jusqu'aux hôpitaux sud dès octobre 2023 et élargissement des amplitudes horaires en septembre 2024.

CCVG

Requalification par la CCVG des axes majeurs de la commune avec le développement de voies douces réservées aux vélos et aux piétons.

Mise en place par la CCVG d'une plateforme de covoiturage (Klaxit).



Rue Etienne Gros



Montée de la gare

Création de poumons verts

Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

Principaux objectifs du projet :

- **Augmenter la surface perméable** (62% à terme contre 30% aujourd'hui)
- **Apporter des zones de fraîcheur** grâce à l'infiltration des eaux de pluie qui permettront un meilleur développement des végétaux
- **Développer la biodiversité**
- **Créer un environnement naturel privilégié** dans la cour de l'école.

Création d'un cheminement piéton sécurisé et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour rejoindre la médiathèque à partir de l'école des Muguetts.



1 arbre abattu = 2 arbres replantés
130 arbres replantés
 contre 52 arbres abattus depuis le début du mandat

Parc du Boulard



Devenir de l'étang

La consultation des habitants sur le devenir de l'étang a abouti à des avis très partagés entre sa conservation ou son effacement avec renaturation du site. Il a donc été décidé de poursuivre les études pour les deux scénarii. Un inventaire faune-flore a été réalisé et le SMAGGA mène une évaluation sur le rôle de l'étang en cas de fortes pluies et son impact sur les crues du Merdanson en aval. Choix d'un scénario en 2024 et réalisation des travaux en 2025.

Plantation d'espèces adaptées au réchauffement climatique (faible consommation d'eau).

Entretien régulier et sécurisation du patrimoine arboricole avec le concours de la MFR de Sainte Consorce.

Réfection complète de l'aire de jeux place du 8 mai 1945 en concertation avec les professionnels de la petite enfance.



Création d'un parcours de santé dans le parc Boulard.

Installation de 5 à 6 agrès sportifs avant fin 2023.

3 Une ville sûre, active et rayonnante

La Commune soutenue par les associations, propose tout au long de l'année une offre événementielle, culturelle et sportive riche et variée. Si elle préserve son patrimoine architectural exceptionnel, elle est résolument tournée vers l'avenir et encourage le développement économique, tout en portant une attention particulière à la sécurité des habitants. Autant d'atouts qui lui confèrent un statut de ville attractive et dynamique au sein du territoire.



Renforcer la sécurité et favoriser la proximité citoyenne



Poursuite du déploiement de la vidéosurveillance

21 SITES COUVERTS en 2023

A venir : développement de la vidéosurveillance en zones d'activités



Renforcement des missions de proximité de la police municipale et des actions de sensibilisation

24 CLASSES DE GRANDE SECTION ONT PASSÉ LEUR PERMIS PIÉTON depuis 2020

731 HABITATIONS RÉFÉRENCÉES ET SURVEILLÉES dans le cadre de l'opération "Tranquillité vacances" depuis 2020

Renforcement des actions de surveillance des dépôts sauvages. Poursuites engagées à l'encontre des contrevenants quand ceux-ci sont identifiés.



Renforcement du Dispositif participation citoyenne

300 HABITATIONS CONCERNÉES par le dispositif

16 RÉFÉRENTS



Sensibilisation au respect des limitations de vitesse, aménagement de zones 30.

860 VERBALISATIONS VITESSE depuis 2020

- Depuis 2020, mise en place de la vidéo-verbalisation pour limiter le nombre d'infractions au code de la route.
- Installation et déplacement de radars pédagogiques dans les zones repérées comme les plus circulantes.

Une ville récompensée pour ses nombreuses actions

Obtention du label *Ville Prudente*

Ce label récompense les communes qui conduisent des actions afin d'améliorer la sécurité routière par des aménagements de voirie et des actions de sensibilisation et de prévention. Dans le cadre du développement de ces actions, la ville a déposé un dossier en vue de l'obtention d'un 2^{ème} cœur au titre du label.

Faire de la culture un atout majeur d'attractivité

Construction de la nouvelle MJC

La surface de la MJC devenant trop restreinte et le bâtiment vieillissant, le projet d'une nouvelle MJC s'est progressivement imposé. Idéalement située, au centre de la commune, à proximité immédiate du collège Dolto et jouxtant le parc du Boulard, la nouvelle MJC s'insère dans le paysage urbain.



La construction du nouveau bâtiment de la MJC à ossature bois a démarré durant l'été 2023. Sa conception bioclimatique et le choix de matériaux de qualité offrent de belles performances énergétiques ainsi qu'une bonne isolation acoustique. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture.

1 200m² DE SURFACE BÂTIE
Livraison : second semestre 2024

Site du Plat de l'Air : un lieu touristique et culturel incontournable

L'immense site du Plat de l'Air est un lieu exceptionnel dont le potentiel événementiel n'est plus à démontrer. Outre l'aqueduc romain du Gier qui compte à lui seul la plus longue enfilade d'arches visibles en France sur 550 mètres, le lieu relativement plat et recouvert d'herbe offre la possibilité d'organiser des événements culturels, qu'ils soient champêtres ou festifs et destinés à tous les publics.

Conservation du patrimoine

Lancement de la dernière campagne de souscription en lien avec la finalisation de la restauration de l'aqueduc romain du Gier prévue en 2025.



Attractivité touristique

CCVG Construction par la CCVG d'un nouvel office du tourisme inauguré le 16 septembre 2023.



Développement des événements culturels

Festivités de l'aqueduc

Elles se déroulent chaque année à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre, autour d'une journée festive et familiale avec de nombreuses animations et ateliers.

Cirque à l'Ouest

Après deux éditions sur la commune de Brignais, la ville de Chaponost accueille le festival "Cirque à l'Ouest" du 6 au 8 octobre 2023. En association avec sept communes du territoire, 4 représentations de cirque contemporain à découvrir en famille sur le site du Plat de l'Air seront proposées, ainsi que des séances spécifiques pour les scolaires.

Projet de création d'un festival de musique au rayonnement régional.
1^{ère} édition prévue à la Pentecôte 2025.

Ancrer et favoriser le développement économique

En accompagnant le commerce de proximité



Financement d'un site internet pour les commerçants et artisans de la commune.
(réalisation prévue 2nd semestre 2023)

5 NOUVEAUX COMMERCES	Chapon'all, Maison Bastien, Un tout p'tit monde, Brasserie Toane, Toasushi, Pokevaïana
2 TRANSFERTS DE COMMERCES EXISTANTS	Boucherie Dupin, Maison de la presse
3 CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES	Le comptoir, Vival, VK Evénements Cakes
Faciliter l'accès aux commerces avec de nouveaux stationnements	
3 NOUVELLES POCHEs DE STATIONNEMENT	Ex Annexe Pradel, Maison Chabroud, Parcelle Maison de la presse

CCVG En requalifiant et en développant les zones d'activités

Mise en place du Schéma de Développement Economique (SDE) 2021-2027.

Accompagnement des entreprises

à leur installation en zones d'activités ou à leur extension/requalification.

Organisation et animation avec l'appui des partenaires (CCI, CMA, ADERLY, Rhône Développement Initiative, etc) de rencontres à thèmes : mobilités, énergie, numérique, écologie industrielle.



À venir :

- Création par le Département et la CCVG d'un shunt au rond-point de la gare destiné à fluidifier le trafic, accompagné d'une requalification d'une partie de la RD342.
- Étude de requalification des flux en zones d'activités (zone des sables, zone des Troques, zone des cailloux).

Conserver le patrimoine historique

Restauration de l'église Saint-Prix

Dans le cadre d'une convention de co-financement signée entre la Ville, le Diocèse et la paroisse, des travaux de restauration ont démarré en juin 2023 pour une durée de 14 mois :

- Restauration des polychromies sur les maçonneries intérieures, dégradées par l'humidité,
- Aménagement du chœur pour accueillir davantage de fidèles,
- Remplacement de l'éclairage pour mettre en valeur les décors restaurés et réaliser des économies d'énergie.

Maison Berthelot

En 2021, remplacement des fenêtres sur toute la façade abritant les locaux d'Histoire et Patrimoine (côté gauche de la Maison Berthelot) et petits travaux de plâtrerie-peinture.

Soutenir les associations actrices essentielles du dynamisme de la vie locale

Soutien financier et logistique

Poursuite du soutien financier aux associations par l'octroi de subventions et/ou mise à disposition de locaux.

Poursuite des projets de coopération décentralisée avec Gon Boussougou (Burkina Faso) : appui à l'informatisation, l'éducation, l'assainissement, la gestion des déchets, etc.

Mise à jour du guide pour organiser des évènements éco-responsables.

Soutien humain

Appui à la constitution d'un réseau de bénévoles :

- Campagne de communication d'appel à bénévoles,
- Déploiement d'une plateforme collaborative.

Mise à l'honneur des sportifs et bénévoles au cours d'une cérémonie annuelle dès 2024.



Remise de diplômes par la Commune lors du forum des associations

Faciliter la pratique du sport pour tous



Une ville récompensée pour ses nombreuses actions

Obtention d'un 2^{ème} laurier Ville active et sportive.

Récompense Rhône d'Or en handisport pour la section sport adapté de l'Elan sportif (2022).

Répondre aux attentes des clubs en renouvelant et en entretenant les structures sportives

Lancement d'une étude pour la construction d'une salle dédiée aux activités sportives en concertation avec les associations concernées (démarrage travaux 2026).

Ouverture de la salle Noisettes au rdc de la résidence Les Chênes (groupe Reseda) - 1 allée des Ecureuils, destinée à la pratique sportive et aux animations du CCAS et du Centre social pour les seniors.

Reprise par la Commune de la gestion de la salle Bastia par la signature d'un bail emphytéotique. Des travaux de rénovation et mise aux normes du bâtiment sont en cours.

Réfection et remise en état des 3 courts de tennis extérieurs et du terrain couvert (cofinancé avec le Tennis club de Brignais/Chaponost). Installation d'éclairages LED.



Finances

Une situation exceptionnelle en 2020

Durant la crise sanitaire, l'ensemble des services ont poursuivi leur activité au bénéfice de la population. Son coût financier (perte de recettes et charges supplémentaires) s'est élevé à 405 000€ (exercices 2020 et 2021).

Une gestion rigoureuse des finances communales

17 220 974 €
montant total des dépenses d'équipement entre 2020 et 2023



Les efforts de gestion conduits au quotidien ont permis à la collectivité d'absorber les impacts importants de l'inflation en 2022 et 2023 et de maintenir ainsi une bonne capacité d'investissement.

Les taux de la fiscalité locale n'ont fait l'objet d'aucune augmentation depuis 2014 et ne seront pas modifiés durant la totalité du mandat.

563 €/habitant
montant de la dette de la ville de Chaponost en 2023



775 €/habitant
montant de la dette des communes de la même strate sources DGFIP 2021

Capacité de désendettement de la commune **3.6 ans en 2023**

Soutenu par :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

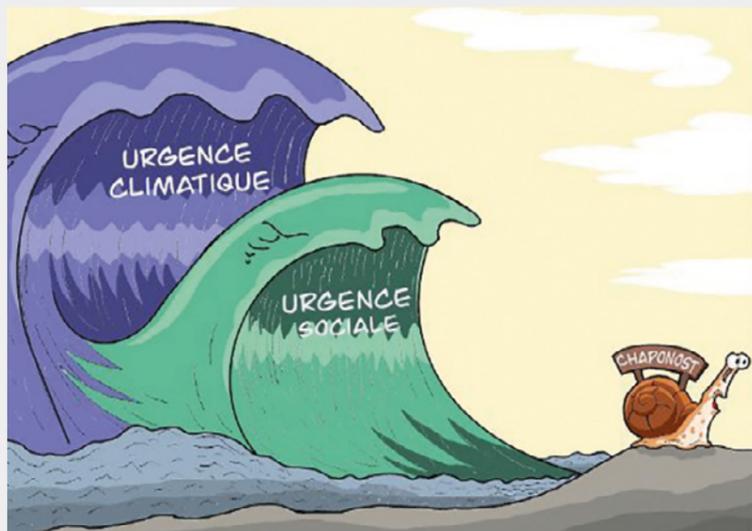
1 637 000 €
de subventions obtenues sur la période 2020-2023
(hors restauration de l'Aqueduc)
auprès des partenaires (État, Région, Département, Fonds européens, ADEME, Agence de l'eau, CAF, ...)



Tribune de l'opposition

Après un premier mandat « immobile », où rien ou presque n'a été entrepris (la priorité ayant été donnée au patrimoine ancien et à la vidéo-protection), le second mandat semble plus actif.

L'équipe municipale a enfin pris en compte les questions écologiques et sociales, mais il reste tellement à faire ! La ferme maraîchère municipale, la voie bus/vélo route de la gare (financée par la CCVG) et la première végétalisation des cours des écoles (école Martel) sont en voie de réalisation ..., mais pour le reste, la majorité se limite à respecter les obligations légales, sans véritable ambition, alors que notre commune a les moyens d'agir !



Sur le plan écologique, il faut encourager la rénovation énergétique des logements anciens, il faut une politique plus ambitieuse pour les voies dites « vélo du quotidien » (par exemple sur la départementale qui va de Francheville à Brignais) et que soit enfin réalisé l'aménagement de l'étang du Boulard.

Sur le plan démocratique, nous souhaitons la constitution de conseils citoyens avec des électeurs tirés au sort et que soient rétablies des réunions de quartier régulières.

Sur le plan social, malgré une politique d'urbanisme sauvage (pour reprendre le slogan d'une manifestation de 2013), il manque toujours des logements sociaux et la mixité sociale est bannie de la commune.

Un point noir de ce mandat au niveau écologique, démocratique et social : le refus de construire un nouveau Centre Social, malgré l'approbation de la proposition initiale de la mairie par le conseil d'administration.

Le bâtiment actuel est devenu inadapté et exigu, et est une vraie passoire thermique.



Par les élus « C'est le moment pour Chaponost » : Daniel Serant, Roland Wilputte, Anne Arnoux, et tous ceux qui les soutiennent.

contact@cestlemomentpourchaponost.fr

Membres du conseil municipal



Damien Combet
Maire



Jean-François Perraud
1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme, la politique de l'eau et l'action écologique



Patricia Grange
2^{ème} adjointe déléguée aux finances, au budget, à l'état civil et aux affaires générales



Grégory Nowak
3^{ème} adjoint délégué à la sécurité, aux mobilités, à la voirie et aux réseaux de communication



Claire Reboul
4^{ème} adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance



Dominique Charvolin
5^{ème} adjoint délégué aux affaires sociales, à la solidarité et aux personnes âgées



Eric Adam
6^{ème} adjoint délégué aux sports, aux festivités et aux manifestations officielles



Martine Morellon
7^{ème} adjointe déléguée au commerce, à l'artisanat et au cadre de vie



Marc Léonard
Conseiller municipal en charge des grands projets d'équipements publics



Fabrice Duplan
Conseiller municipal en charge de la culture



Cédric Laurent
Conseiller municipal en charge de la gestion et de l'entretien des bâtiments publics et du patrimoine historique



Jérôme Crozet
Conseiller municipal en charge de l'agriculture



Mégane Hernandez
Conseillère municipale en charge de la jeunesse



Monia Ben Slama
Conseillère municipale en charge de l'urbanisme réglementaire



Françoise Dumas
Conseillère municipale en charge de la vie associative



Anaïs Vidal
Conseillère municipale



Didier Dupied
Conseiller municipal



Céline Sibai Vedrene
Conseillère municipale



Alexandre Martin
Conseiller municipal



Sandrine Genin Pouppa
Conseillère municipale



Frédéric Giorgio
Conseiller municipal



Thomas Sauvage
Conseiller municipal



Laurent Januel
Conseiller municipal



Cécile Marchand
Conseillère municipale



Yves Odin
Conseiller municipal



Daniel Serant
Conseiller municipal
Elu de la liste C'est le moment pour Chaponost



Anne Arnoux
Conseillère municipale
Elue de la liste C'est le moment pour Chaponost



Catherine Poinson
Conseillère municipale
Elue de la liste C'est le moment pour Chaponost



Roland Wilputte
Conseiller municipal
Elu de la liste C'est le moment pour Chaponost